

MEYZIEU Environnement

Tirs aux corbeaux : face-à-face entre activistes et chasseurs

Pour la seconde fois cette année, la société de chasse majolane devait procéder à une action de tirs contre les corbeaux freux, classés nuisibles par la préfecture du Rhône. Des défenseurs de la cause animale sont venus entraver l'opération. Dialogue de sourds dans le bois du fort de Meyzieu.

6 h 30. Dans les bois du fort de Meyzieu, ce jeudi 9 mai, l'ambiance bat déjà son plein. D'un côté, des gilets jaunes, activistes animaliers, de l'autre côté des tenues kaki, celles des chasseurs. Au centre, la police municipale.

Si cette trentaine de personnes est réunie à cette heure si matinale, c'est qu'un arrêté préfectoral daté du 5 avril 2019, autorise « la destruction à tir par armes à feu des corbeaux freux, corneilles noires, étourneaux sansonnets et pies bavardes classés nuisibles dans le département du Rhône pour l'année 2019 ».

Les activistes de Dignité animale, mais aussi simples citoyens, prévenus qu'une précédente mission a été réalisée sur la commune le 2 mai, se sont cette fois mobilisés pour empêcher la société de chasse de Meyzieu (lire par ailleurs) de réaliser ses tirs « cruels, inutiles et criminels » selon eux. Mais rien ne semble faire changer d'avis les chasseurs. Même pas les invectives qui fusent : « Assassins, vous aimez vraiment ça, tuer les animaux », ni les « Qui s'est



Dans les bois du fort, activistes et chasseurs sont entrés en confrontation. Photo Progrès/Christelle LALANNE

réveillé un matin en décidant que les corbeaux freux étaient nuisibles ? » Les chasseurs restent impassibles, puisqu'ils sont mandatés par la Fédération des chasseurs du Rhône. Ils effectueront donc leur mission.

8 heures. Aucun tir n'a encore été effectué. Des petits groupes se forment, chasseurs et défenseurs de la cause animale discutent, tentent d'argumenter, mais Guy Bidaut, président des chasseurs majolans s'épuise : « Ils sont agressifs et radicaux. » L'organisa-

trice de l'action, tente elle aussi, de convaincre : « D'autres alternatives à ces odieux massacres peuvent être envisagées. Mais, pour cela il faut une réflexion et une autre approche avec des associations et partenaires objectifs, vraiment soucieux de maintenir la biodiversité et une nature en paix. » Dans son viseur, l'agriculture intensive et l'utilisation de pesticides : « qui tuent les insectes, tassent les terres et suppriment donc une terre vivante avec ses vers ». Pour elle, rien d'anormal

donc à ce que « les oiseaux se rabattent sur les semis des cultures puisqu'ils n'ont plus rien à manger. »

9 h 30/10 heures. Christophe Quiniou, maire de Meyzieu, fait son apparition dans les bois. « Il est venu nous indiquer que notre action était illégale et dangereuse », indique une activiste. « Il nous a rappelé que la population de corbeaux freux était devenue très conséquente à Meyzieu. Mais il nous a aussi proposé de venir en discuter avec lui à la mairie. J'ai

refusé, nous voulions poursuivre notre action. » Jusqu'à midi environ, les activistes seront restés dans les bois. Le temps que les chasseurs stoppent leurs tirs, finalement peu nombreux.

Christelle LALANNE

Une pétition intitulée « Stop au massacre des corbeaux », lancée lundi 6 mai dans l'après-midi a déjà recueilli 17 976 signatures. Dignité animale espère ainsi faire annuler les prochains tirs prévus le 16 mai.

TÉMOIGNAGE

« Notre action est une action de régulation »

Guy Bidaut, président de la société de chasse de Meyzieu

« Depuis cinq ou six ans, nous constatons une recrudescence de corbeaux freux. Aussi, à la demande du Syndicat des producteurs de semences de maïs et de sorgho de la région (SPSMS) mais aussi des agriculteurs, la Fédération de chasse du Rhône nous mandate pour réguler cette population de nuisibles. Les freux peuvent décimer un champ en peu de temps, car ils sont friands des pousses de maïs en germination. Ils font aussi beaucoup de bruits et cela peut rapidement gêner les rivières. Au centre-ville, nous en dénombrons un certain nombre mais nous ne pouvons pas tirer librement. Je rappelle que ces tirs ne peuvent s'effectuer que sur arrêté préfectoral et sont encadrés par une réglementation

stricte. Si ce n'est pas nous, chasseurs, qui le faisons, ça pourrait vite devenir l'anarchie. Aujourd'hui, on nous traite d'assassins, mais je le rappelle encore une fois, cette action est une action de régulation. J'ai alerté la chambre d'agriculture, la fédération de chasse et la préfecture que nous avions été gênés dans notre action aujourd'hui. A priori, nous maintenons celle de la semaine prochaine. »



Guy Bidaut, président de la société de chasse de Meyzieu tente d'expliquer son point de vue à une activiste. Photo Progrès/C. L.

« Ces tirs ont fait la preuve de leur inefficacité »

« L'association LADeL de protection de la Faune, spécialisée sur les questions liées aux corvidés (corbeaux, corneilles, pies...) a été interpellée par des sympathisants concernant la situation sur la Ville de Mézieu », indique sa présidente Véronique Bialskorski. Cependant, « les tirs, comme ceux prévus à Meyzieu, en pleine période de reproduction ont fait la preuve de leur inefficacité à résoudre le problème à long terme, puisqu'ils sont reconduits chaque année, sans satisfaire les attentes des agriculteurs, visiblement. »

Elle poursuit : « L'arrêté pris par le maire indique qu'il a été constaté la présence de corbeaux ayant construit leurs nids dans le parc, or, les corbeaux reviennent nicher à cet endroit chaque année. Ce n'est donc pas une surprise ! » En tirant justement « dans la seule zone arborée hors de la ville, que veut-on ? Que les corbeaux viennent nicher en ville où on leur reprochera de faire du bruit, comme dans d'autres villes de France qui ont appliqué la même approche irresponsable de la biodiversité ? Il serait temps de réfléchir sérieusement aux conséquences de cette gestion désastreuse de notre faune ! » conclut-elle.